



LA MAISON
DU VELO
TOULOUSE

COMPTE-RENDU

REUNION de CA

MAISON DU VELO

Mardi 6 mai 2008 – 18H30

A La MAISON DU VELO

12 bd Bonrepos

Présents

Jean Arroucau
Julien Tauran
Jean-Claude Coustel
Guillaume Crouau

Muriel Cogne
Hugues Bernard
Jose Diaz

Excusés

Christian Clerc

Absents

Antoine Plancke Dulou
Thomas Nivert

Sébastien de Carrière
julien Savary

ORDRE DU JOUR

1/ ETATS DES LIEUX FINANCIERS

➔ Il est fait état de la situation des trois comptes de l'association :

Crédit Coopératif	8 942,30 + EUR
Crédit mutuel (découvert)	22 591,23 - EUR
(emprunt)	7 051,78 - EUR
Caisse d'épargne (emprunt)	23 500,00 - EUR

➔ Puis une ébauche de budget type de l'association est effectué. Deux cas de figure sont envisagés :

RYTHME DE CROISIERE SEPTEMBRE 2008 « BASE »

CHARGES

Loyer reliquat	90 * 12
1 salaire	1 500 * 12

EDF	200 * 12
Vivendi (eau)	30 * 12
Tél / Internet	180 * 12
Rbst Caisse Epargne	500 * 12
Rbst Crédit Mutuel 1	150 * 12
<i>Rbst Crédit Mutuel 2</i>	<i>400 * 12</i>
TOTAL 12 mois	36 600

PRODUITS

Loyers	2 000 * 12
EAMP	12 000
Adhésions	300 * 5
TOTAL 12 mois	37 500

RYTHME DE CROISIERE SEPTEMBRE 2008 « BASE + VELO ECOLE »

Mairie Toulouse (écoles primaires)	30 000
Conseil général Hte Garonne (collèges)	25 000
CAGT (tous publics)	25 000

➔ La période de mai à septembre pourrait s'organiser comme suit :

VIVRE

Alice	6 000 -
Julien (mai-juin)	2 000 -
Nouvelle embauche (juillet-aout)	3 000 -
AYAV	5 000 -

GERER LES BANQUES

Loyer Vélo Sentimental	5 900 +
TVA	4 000 +
Emprunts	20 000 +

OUVIRIR

Investissements restants (combles)	12 000 -
------------------------------------	----------

→ Points mis au vote :

- embauche Julien Tauran : validée à l'unanimité. Julien est embauché à compter du 8 avril en CDD à temps partiel jusqu'au 27 juin 2008.
- Durant son congé maternité, Alice pourrait (avec un surcoût pour l'association) bénéficier de la subrogation pour son salaire : décision repoussée et devant faire l'objet d'une conversation avec Alice.
- Afin d'achever les travaux sous les combles, il est demandé au CA de mandater Jean Arroucau pour effectuer un emprunt de 20 000 EUR au Crédit Mutuel (Place Dupuy) : mandat donné à l'unanimité.

→ Dans le même ordre d'idée, Julien se procurera au moins deux devis de plaquiste et tâchera d'en obtenir un de Sébastien de Carrière pour les sols (option la moins coûteuse à retenir).

→ L'Association Vélo prendra l'avis d'un architecte « ami » à propos de la solidité des poutres des combles et de celles supportant la cuisine.

→ L'Association Vélo demande l'alignement du montant de l'adhésion à la Maison du vélo sur le sien (10 EUR contre 5 EUR actuellement). Elle nous fait savoir qu'elle reversera la moitié du montant des adhésions à l'Association Vélo à la Maison du vélo. Les deux options suivantes devront être envisagées par l'AG annuelle :

1/ Adhésion MDV montée à 10 EUR. Augmentation liée à l'avantage de l'accès à l'atelier vélo de la MDV.

2/ Adhésion MDV maintenue à 5 EUR. Maintient d'un montant modique pour favoriser le plus grand nombre d'adhésions.

→ AYAV 2008

Affiches et tracts imprimés.

Les volontaires d'Unis Cité continuent de préparer AYAV 2008, en collaboration avec les référents de l'Association vélo pour la journée fête du vélo samedi 14 juin et la partie AYAV entités.

→ **L'inauguration de la Maison du vélo aura lieu de 27 juin.**

→ **L'AG 2008 de la Maison du vélo aura lieu le 1^{er} juillet à 18h30.**

→ Site web de la MDV : Julien doit obtenir au minimum deux devis avant de lancer la réalisation du site avant la fin du mois de mai, afin de recevoir le financement obtenu de l'ADEME dans le cadre de PRELUDDE.

→ Vélo-école : les dossiers seront envoyés courant juin au Conseil Général, à la Mairie et à l'agglo, sous forme de demande de financement de prestations respectivement auprès des collègues, écoles primaires, et grand public.

→ Changement de siège social : non discuté faute de temps